

Exposition Canine

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

St Augustin (62)



Club Français du Basset Hound



Lundi

1^{ER} AVRIL 2024

Club français
du Basset Hound

**RÉGIONALE
D'ELEVAGE**

1^{er} AVRIL 2024

St Augustin (62)

Club Français du Basset Hound



Juge

M. François VANBREMEERSCH

RÈGLEMENT

LIEU, DATE - L'exposition se tiendra à Saint Augustin le 1er avril 2024

ARRIVEE ET JUGEMENTS - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 13 heures. Les jugements commenceront à 14 heures.

SORTIE DES CHIENS - La sortie des chiens est libre.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du Club du Basset Hound.

TOILETTAGE - Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont seuls admis à l'exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la FCI. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- toutes modifications aux inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris pour les engagements en classe Elevage, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur. Pour au minimum 3 et au plus 5 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé une carte d'exposant qui devra être présentée à l'entrée de l'exposition. (1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, puppy, baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS IMPORTANT

- **Un chien dont le titre de Champion de France de Conformité au Standard est homologué ne peut concourir qu'en classe CHAMPION ou VÉTÉRAN.**

CLASSE INTERMÉDIAIRE - (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) : Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE - (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) : Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE TRAVAIL - (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte) : Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La récompense doit être obtenue avant la date de clôture de l'exposition.

CLASSE PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très prometteur - prometteur - Assez prometteur - insuffisant).

CLASSE BABY : Pour les chiens âgés de 3 à 6 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très prometteur - prometteur - Assez prometteur - insuffisant).

CLASSE DE JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

CLASSE CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays Membres de la FCI - et Champions internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE VÉTÉRAN : Pour les chiens à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place) : Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'ELEVAGE - (Classe pouvant être constituée sur place) : Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 à 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre du Club du Basset Hound.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement parvenant après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS : - Des engagements : a) des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés - Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition : a) ceux refusés par le Service Vétérinaire b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés c) Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés. d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

QUALIFICATIFS - Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant « de la classe » et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts vennels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale

CONFIRMATION - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la SCC, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

NE PEUT ETRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent. Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

RESPONSABILITE - Le Club du Basset Hound décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés

PROGRAMME

13h00 Entrée des participants
14h00 Début des jugements

Statistiques des chiens inscrits

6e GROUPE

BASSET HOUND	14
JEUNE MALES.....	De 1 à 1..... 1
OUVERTE MALES.....	De 2 à 4..... 3
PUPPY FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 6 à 6..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 7 à 7..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 8 à 14..... 7

Soit 14 chiens inscrits pour 6 races dans le 6e Groupe

**Soit 14 chiens inscrits pour 6 classes à l'exposition de R.E. Basset Hound -
Saint Augustin (62)**

JURY

M. VANBREMEERSCH François (14)

BASSET HOUND

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE JEUNE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 7

BASSET HOUND

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. VANBREMEERSCH Français

- 1er EXCELLENT **1** **UKKO**
LOF : 033884 Tat : 250269591221912 né le 11/04/2023 (OMER DES GARDIENS DE LA HEM X O'KLOWSKY) Prod. Mme CARLIER Emmanuelle Prop. M. VANDERBEKEN Didier
- Meilleur de Race / Jeune**

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. VANBREMEERSCH Français

- 2e EXCELLENT **2** **OMER DES GARDIENS DE LA HEM**
LOF : 030144/04669 Tat : 250269811621708 né le 18/10/2018 (GANDALF X NELICE DES TERRES DE BEAULIEU) Prod. Mme COUSIN Linda Prop. Mme HANICOTTE Karine
- 1er EXCELLENT **3** **SHERLOCK OF HARROUE CASTLE**
LOF : 032756 Tat : 250269610245261 né le 15/12/2021 (LUCKY-LUKE DU HAMEAU DE BONIPAIRE X ROSALIE HOUNDIE DE LA CONTREE DU MILIEU) Prod. Mme MIRJOL Anne Prop. Mlle BOUFFART Leanne
- 3e TRES BON **4** **TOUTATIS DE LA GARDE ONIRIENNE**
LOF : 032762/04895 Tat : 250269610256811 né le 13/02/2022 (PRIDEBASS CHEESECAKE X MAGIC BEAM RAINBOW ONIRIA) Prod. Mlle KOWALSKI Océane Prop. Mlle KOWALSKI Océane

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. VANBREMEERSCH Français

- 1er TRES PROMETTEUR **5** **UDADA DE LA GARDE ONIRIENNE**
LOF : 034028 Tat : 250269610864320 née le 22/09/2023 (PODIUM YES I DO OF HARROUE CASTLE X MAGIC BEAM RAINBOW ONIRIA) Prod. Mlle KOWALSKI Océane Prop. Mlle KOWALSKI Océane
- Meilleur Puppy**

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. VANBREMEERSCH Français

- 1er EXCELLENT **6** **UDINE**
T.I. : ? Tat : 250268780869602 née le 08/12/2022 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. THOREL Gaetan

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. VANBREMEERSCH Français

- 1er BON **7** **CASABLANCA**
LOI : 23/25072 Tat : 380260102447381 née le 15/12/2022 (DANDY DANE DOS SETE MOINHOS X MIRACLE MARY V.GRUNSVEN) Prod. Mme GHEZZI Francesca Prop. Mlle KOWALSKI Océane

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. VANBREMEERSCH Français

- 2e EXCELLENT **8** **GENESIS LADY BARNETT'S**
CMKU : BH/6992 Tat : 900163000147279 née le 12/11/2020 (THORIN LADY BARNETT'S X WICCA LADY BARNETT'S) Prod. Mme ZITOVA Lenka Prop. Mlle KOWALSKI Océane
- 4e EXCELLENT **9** **MAGIC BEAM RAINBOW ONIRIA**
LOSH : 1267727 Tat : 981100004527800 née le 26/03/2018 (FENOUIL DU HARAS DE LA VERGNE X NEWDOWN BASSETS UNIQUE) Prod. Mme CARPINO Loredana Prop. Mlle KOWALSKI Océane
- 3e EXCELLENT **10** **RACLETTE**
T.I. : ? Tat : 250269608783372 née le 21/09/2020 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. Mme CARLIER Emmanuelle
- TRES BON **11** **SAPAS DU HAMEAU DE CRECQUES**
LOF : 031872/05885 Tat : 296SMY née le 10/03/2021 (N'VOODKA X ODILE DU HAMEAU DE CRECQUES) Prod. MM. Mmes VANBREMEERSCH R. F. C. et H. Prop. M. THOREL Gaetan

1er EXCELLENT

12 SNOOPIE

T.I. : T.I. Tat : 250269590641468 née le 27/09/2021 (T.I. X T.I.) Prod. . T.I. Prop. Mme CARLIER
Emmanuelle

Meilleur de sexe
Opposé

EXCELLENT

13 STITCHE

T.I. : T.I. Tat : 250269590641391 née le 27/09/2021 (T.I. X T.I.) Prod. . T.I. Prop. Mme CARLIER
Emmanuelle

BON

14 THENA DE LA GARDE ONIRIENNE

LOF : 032760/06042 Tat : 250269610256953 née le 13/02/2022 (PRIDEBASS CHEESECAKE X
MAGIC BEAM RAINBOW ONIRIA) Prod. Mlle KOWALSKI Océane Prop. Mlle KOWALSKI
Océane

Liste des exposants
R.E. Basset Hound - Saint Augustin (62) lundi 01 avril 2024

B

BOUFFART Leanne () 3

C

CARLIER Emmanuelle 32, rue de Cléty 62380 DOHEM 10-12-13

H

HANICOTTE Karine () 2

K

KOWALSKI Océane 42, Rue Principale 62500 BOISDINGHEM 4-5-7-8-9-14

T

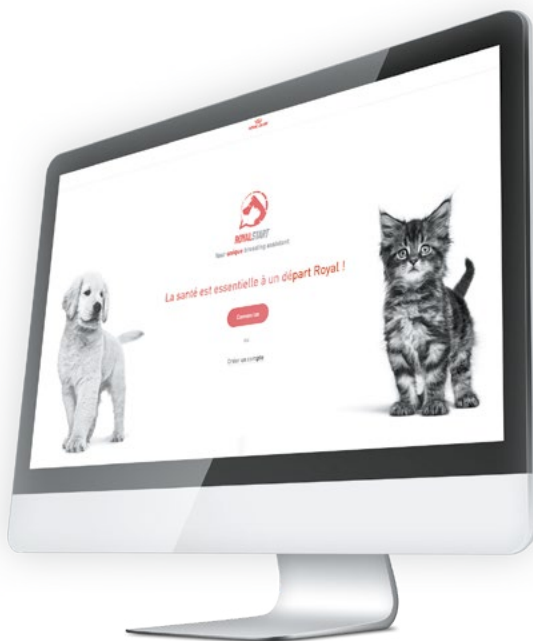
THOREL Gaetan () 6-11

V

VANDERBEKEN Didier () 1

ROYAL START, VOTRE ASSISTANT D'ÉLEVAGE AU QUOTIDIEN

Un outil personnalis 
pour vous accompagner
dans toutes vos activit s.



Pour plus d'informations, prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL